



PAPIERS TISSU KP INC.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

Le 10 mars 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Papiers Tissu KP Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Papiers Tissu KP Inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, et les états du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Papiers Tissu KP Inc. au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Papiers Tissu KP Inc.

État de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2015 \$	Au 31 décembre 2014 \$
Actif		
Actifs courants		
Distributions à recevoir	1 613	1 601
Impôt à recouvrer	828	-
	<u>2 441</u>	<u>1 601</u>
Actifs non courants		
Participation dans une entreprise associée (note 5)	126 643	153 732
	<u>129 084</u>	<u>155 333</u>
Total de l'actif		
	<u>129 084</u>	<u>155 333</u>
Passif		
Passifs courants		
Dividendes à payer (note 7)	1 613	1 601
Dettes envers la société en commandite	108	53
Partie courante des avances reçues de la société en commandite (note 6)	432	584
Impôt à payer	-	495
	<u>2 153</u>	<u>2 733</u>
Passifs non courants		
Avances reçues de la société en commandite (note 6)	709	-
Passif d'impôt différé (note 6)	1 007	2 005
	<u>1 716</u>	<u>2 005</u>
Total du passif	<u>3 869</u>	<u>4 738</u>
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 7)	11 577	10 138
Surplus d'apport	144 819	144 819
Déficit	(49 291)	(12 220)
Cumul des autres éléments du résultat global	18 110	7 858
	<u>125 215</u>	<u>150 595</u>
Total des capitaux propres	<u>125 215</u>	<u>150 595</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>129 084</u>	<u>155 333</u>

Événements postérieurs à la date de clôture (note 7)

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) James Hardy

Administrateur

(signé) David Spraley

Administrateur

Papiers Tissu KP Inc.

État du résultat global

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2015	2014
	\$	\$
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	(5 480)	(2 379)
Profit de dilution (note 7)	70	102
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée (note 5)	(28 000)	-
Perte avant impôt sur le résultat	(33 410)	(2 277)
Impôt sur le résultat (note 6)	(2 066)	241
Perte nette de l'exercice	(31 344)	(2 518)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge (du produit) d'impôt (note 8)		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	1 013	(3 692)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(267)	(351)
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Placements disponibles à la vente	29	2
Écarts de conversion	10 223	4 481
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	10 998	440
Perte globale de l'exercice	(20 346)	(2 078)
Perte de base par action	(3,52)	(0,29)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	8 910 948	8 834 508

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.
État des variations des capitaux propres
Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre	\$				
Au 1^{er} janvier 2014	8 792 974	9 068	144 819	709	3 375	157 971
Émission d'actions ordinaires (note 7)	69 005	1 070	-	-	-	1 070
Dividendes à payer	-	-	-	(1 601)	-	(1 601)
Dividendes versés	-	-	-	(4 767)	-	(4 767)
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	(3 692)	-	(3 692)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	(351)	-	(351)
Placements disponibles à la vente	-	-	-	-	2	2
Écarts de conversion	-	-	-	-	4 481	4 481
Perte nette de l'exercice	-	-	-	(2 518)	-	(2 518)
Au 31 décembre 2014	8 861 979	10 138	144 819	(12 220)	7 858	150 595
Au 1^{er} janvier 2015	8 861 979	10 138	144 819	(12 220)	7 858	150 595
Émission d'actions ordinaires (note 7)	96 610	1 379	-	-	-	1 379
Dividendes à payer	-	-	-	(1 613)	-	(1 613)
Dividendes versés	-	-	-	(4 806)	-	(4 806)
Ajustement de la juste valeur (note 7)	-	60	-	(54)	-	6
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	1 013	-	1 013
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	(267)	-	(267)
Placements disponibles à la vente	-	-	-	-	29	29
Écarts de conversion	-	-	-	-	10 223	10 223
Perte nette de l'exercice	-	-	-	(31 344)	-	(31 344)
Au 31 décembre 2015	8 958 589	11 577	144 819	(49 291)	18 110	125 215

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.
Tableau des flux de trésorerie
Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette de l'exercice	(31 344)	(2 518)
Éléments hors trésorerie		
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	5 480	2 379
Profit de dilution	(70)	(102)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	28 000	-
Impôt sur le résultat	(2 066)	241
Total des éléments hors trésorerie	31 344	2 518
Paiements d'impôt	(1 712)	(1 043)
Distributions à des fins fiscales reçues	571	459
Avances reçues	1 141	584
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Participation dans une entreprise associée (note 5)	(195)	(1 070)
Distributions de parts de société en commandite reçues	5 217	6 350
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	5 022	5 280
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 7)	195	1 070
Dividendes versés	(5 217)	(6 350)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(5 022)	(5 280)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	-	-

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. Renseignements généraux

Papiers Tissu KP Inc. (« PTKP » ou la « société ») a été constituée le 1^{er} octobre 2012 aux termes de statuts constitutifs sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au 31 décembre 2015, la société détenait une participation de 16,3 % (16,5 % au 31 décembre 2014) dans Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite »), société ayant pour activités principales de fabriquer, de distribuer, de commercialiser et de vendre une vaste gamme de produits de papiers jetables, notamment du papier hygiénique, du papier mouchoir, des essuie-tout et des serviettes de table, tant pour le marché des produits de consommation que pour le marché hors foyer en Amérique du Nord. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 mars 2016.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers sont les suivantes :

a) Participation dans des entreprises associées

La société entend par « entreprises associées » les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sans toutefois en détenir le contrôle. La société comptabilise sa participation dans de telles entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable est ajustée pour prendre en compte la part revenant à la société du résultat des entreprises associées présentée dans l'état du résultat net et la part revenant à la société des autres éléments du résultat global des entreprises associées présentée dans les autres éléments du résultat global.

Les profits latents sur les transactions entre la société et les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la société dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que la transaction ne procure une indication de dépréciation de l'actif transféré. Les profits ou pertes de dilution découlant des variations des participations dans les entreprises associées sont comptabilisés en résultat net.

La société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans des entreprises associées. Dans l'affirmative, la valeur comptable de la part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la société est ramenée à la valeur recouvrable nette (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est comptabilisée en résultat net dans les autres profits et pertes (montant net).

b) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans le résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si tel est le cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

L'impôt exigible représente l'impôt à payer prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture, et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Toutefois, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill, ou de la comptabilisation initiale d'un actif acquis ou d'un passif repris dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'avait pas de répercussion sur le résultat net comptable ou fiscal. Un actif ou un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires liés à des participations dans des filiales et dans des entreprises associées sauf, dans le cas des filiales, lorsque la société peut décider de la date à laquelle l'écart temporaire se résorbera et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est établi sur une base non actualisée selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture qui sont censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les écarts temporaires déductibles pourront être imputés, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans les actifs ou les passifs non courants.

c) *Capital-actions*

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction des capitaux propres.

d) *Résultat par action*

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions inclus relativement aux options, aux bons de souscription et aux instruments analogues est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. La société ne dispose à l'heure actuelle d'aucun instrument potentiellement dilutif.

e) *Normes comptables publiées mais non encore appliquées*

Les normes révisées et modifications aux normes existantes suivantes entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, sauf, comme il est indiqué ci-dessous, lorsque l'application anticipée est permise. La société continue son évaluation de l'incidence de ces normes et modifications et n'a pas encore déterminé si elle les adoptera de façon anticipée.

- i) *IFRS 9 Instruments financiers*. En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* rassemblant les volets portant sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme s'appliquera obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son application anticipée est permise. La direction évalue actuellement la norme et n'a pas encore déterminé l'incidence qu'elle aura sur ses états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

- ii) IAS 34 *Information financière intermédiaire*. L'IASB a publié une modification visant à clarifier ce qu'on entend par une information « fournie ailleurs dans le rapport financier intermédiaire ». L'IASB prescrit le contenu minimum d'un rapport financier intermédiaire ainsi que les principes de comptabilisation et d'évaluation à appliquer aux états financiers complets ou résumés d'une période intermédiaire. La direction a entrepris d'évaluer cette norme modifiée et n'en a pas encore déterminé l'incidence sur ses états financiers.
- iii) IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*. L'IASB a publié une modification obligeant une entité à fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations du passif découlant des activités de financement, y compris les changements découlant des variations des flux de trésorerie et des variations des éléments hors trésorerie. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction a entrepris d'évaluer cette norme modifiée et n'en a pas encore déterminé l'incidence sur ses états financiers.

4. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations et ses jugements, y compris ceux concernant la juste valeur et les méthodes comptables. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont effectués.

Méthode de la mise en équivalence

La société applique la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans PK S.E.C. La décision de recourir à la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser une participation, particulièrement lorsque le pourcentage de participation est inférieur à 20 %, découle d'une évaluation de faits et circonstances et nécessite, en fin de compte, beaucoup de jugement. Dans le cadre de sa révision des conventions, la direction a évalué les droits de la société. Compte tenu du fait que la société occupe trois des neuf sièges du conseil d'administration de PKGP Inc. (« PKGP »), la direction a conclu que la société est en mesure d'exercer une influence notable sur PK S.E.C.

Parts de société en commandite

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite à PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger que PK S.E.C., sous réserve de l'observation des obligations contractuelles et des lois applicables, verse des distributions à ses commanditaires d'un montant qui permette à PTKP de s'acquitter de son obligation d'effectuer des paiements au titre de l'impôt fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution effectuée à l'égard de chaque exercice à des fins fiscales.

Test de dépréciation

En raison des baisses du cours des actions ordinaires cotées en bourse de la société par rapport au prix d'offre initial, la société a soumis sa participation dans une entreprise associée à un test de dépréciation au 31 décembre 2015. Le test a permis de détecter une perte de valeur de 28 M\$, laquelle a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. De plus amples informations sont présentées à la note 5.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Impôt sur le résultat

La société n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs ou les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent. L'établissement des écarts temporaires faisant l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale nécessite une part importante de jugement.

5. Participation dans une entreprise associée

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable de cette participation :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Solde à l'ouverture	153 732	161 584
Participation dans une entreprise associée	1 379	1 070
Quote-part du résultat net	245	3 500
Dotations à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 725)	(5 879)
Quote-part des autres éléments du résultat global	12 510	307
Profit de dilution	70	102
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	(28 000)	-
Distributions à des fins fiscales	(1 155)	(584)
Distributions de parts de société en commandite	(6 413)	(6 368)
Solde à la clôture	<u>126 643</u>	<u>153 732</u>

La quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence se compose des éléments suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Quote-part du résultat net	245	3 500
Dotations à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 725)	(5 879)
	<u>(5 480)</u>	<u>(2 379)</u>

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Les tableaux qui suivent résument l'information financière relative aux actifs, aux passifs, aux produits des activités ordinaires et au résultat net de PK S.E.C., entreprise dans laquelle la société détient une participation de 16,3 % (16,5 % au 31 décembre 2014). L'information financière provient des états financiers consolidés de PK S.E.C. pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les actifs et les passifs présentés tiennent compte des ajustements de juste valeur apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs de l'entreprise associée lors de l'acquisition.

	Au 31 décembre 2015		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C.	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	331 176	-	331 176
Actifs non courants	966 252	551 520	1 517 772
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	783 851	-	783 851
Passifs liés aux parts de société en commandite	125 176	-	125 176
Actif net	388 401		
	Exercice clos le 31 décembre 2015		
	\$		
Produits des activités ordinaires	1 138 870		
Résultat net	1 494		
Autres éléments du résultat global	60 769		
Total du résultat global	62 263		
	Au 31 décembre 2014		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C.	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	321 636	-	321 636
Actifs non courants	870 365	586 516	1 456 881
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	716 375	8 800	725 175
Passifs liés aux parts de société en commandite	128 123	-	128 123
Actif net	347 503		
	Exercice clos le 31 décembre 2014		
	\$		
Produits des activités ordinaires	1 046 168		
Résultat net	21 067		
Autres éléments du résultat global	(5 361)		
Total du résultat global	15 706		

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la quote-part des capitaux propres de PK S.E.C. revenant à PTKP et la participation comptabilisée dans PTKP.

	Au 31 décembre 2015 \$	Au 31 décembre 2014 \$
Capitaux propres consolidés de PK S.E.C.	388 401	347 503
Rajouter : Valeur à la constitution du passif lié aux parts de société en commandite	118 562	118 562
Moins les capitaux propres attribuables à Kruger Inc. et à PKGP	(347 386)	(311 673)
Capitaux propres attribuables à PTKP	159 577	154 392
Participation de PTKP dans une entreprise associée	126 643	153 732
Écart de rapprochement	32 934	660
Éléments de rapprochement depuis la constitution :		
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	(11 110)	(11 110)
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	19 867	14 142
Écarts de conversion liés à l'augmentation de la juste valeur	(4 775)	(2 239)
Distributions à des fins fiscales	1 739	584
Profit sur l'exercice de l'option de surallocation	(375)	(375)
Profit de dilution	(412)	(342)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	28 000	-
	-	-

En raison de sa participation dans PK S.E.C., la responsabilité de PTKP à l'égard des dettes et des autres obligations se limite à son apport en capital dans PK S.E.C.

Le 15 janvier 2015, le 15 avril 2015, le 15 juillet 2015 et le 15 octobre 2015, dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la société (« RRD »), les distributions reçues par les actionnaires ont été utilisées pour l'acquisition de 96 610 parts additionnelles de PK S.E.C. pour un produit de 1,4 M\$ (note 7).

Test de dépréciation

En raison des baisses du cours des actions ordinaires cotées en bourse de la société par rapport au prix d'offre initial, la société a soumis sa participation dans une entreprise associée à un test de dépréciation au 31 décembre 2015. Le test a permis de détecter une perte de valeur de 28 M\$, laquelle a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. La valeur recouvrable de la participation dans une entreprise associée a été déterminée à partir des meilleures estimations de la direction de la juste valeur diminuée des coûts de cession. L'estimation de la juste valeur a été fondée sur la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs devant être obtenus de PK S.E.C., au moyen d'un taux d'actualisation de 9,50 % et d'un taux de croissance final de 2,0 %. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait entraîné une augmentation de 12,0 M\$ de la perte de valeur et une diminution de 0,5 % du taux d'actualisation aurait entraîné une diminution de 14,0 M\$ de la perte de valeur. Une augmentation de 1,0 % du taux de croissance final aurait entraîné une diminution de 15,0 M\$ de la perte de valeur et une diminution de 1,0 % du taux de croissance terminal aurait entraîné une augmentation de 11,0 M\$ de la perte de valeur.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

6. Impôt sur le résultat

La société est assujettie à l'impôt sur sa part du résultat imposable de PK S.E.C. Elle n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs et les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Le tableau suivant présente les principaux éléments de l'impôt sur le résultat comptabilisés à l'état du résultat global :

	2015	2014
	\$	\$
Charge d'impôt exigible	444	1 136
Crédit d'impôt différé	(2 510)	(895)
	<u>(2 066)</u>	<u>241</u>

Le tableau qui suit présente en détail la charge d'impôt sur le résultat :

	2015	2014
	\$	\$
Impôt au taux prévu par la loi de 26 %	(8 686)	(592)
Écarts permanents et autres	153	110
Profit de dilution	(18)	(26)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	7 280	-
Résultat imposé entre les mains des filiales	50	121
Réalisation d'avantages fiscaux non comptabilisés auparavant	1 533	1 493
Variation de la méthode comptable appliquée à la participation dans une entreprise associée	(2 378)	(865)
	<u>(2 066)</u>	<u>241</u>

Le tableau qui suit présente les composantes du passif d'impôt différé :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Passif d'impôt différé		
Participation dans une entreprise associée	-	751
Prestations de retraite	(432)	(267)
Frais financiers différés	(55)	(36)
Immobilisations corporelles	2 664	2 226
Autres	(1 170)	(669)
	<u>1 007</u>	<u>2 005</u>

Le tableau qui suit présente une analyse du passif d'impôt différé :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Passif d'impôt différé devant être réalisé dans plus de 12 mois	<u>1 007</u>	<u>2 005</u>
	<u>1 007</u>	<u>2 005</u>

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Outre ces éléments, la société dispose d'un actif d'impôt différé de 2,2 M\$ lié à la participation dans une entreprise associée qui n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

Le tableau qui suit présente la variation du passif d'impôt différé :

	Au 31 décembre 2015 \$	Au 31 décembre 2014 \$
Solde d'ouverture	2 005	3 033
Montant imputé à la perte nette	(2 510)	(895)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des écarts de conversion	1 528	669
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(171)	(225)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des prestations de retraite	151	(577)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – évaluation à la valeur de marché des placements disponibles à la vente	4	-
	<u>1 007</u>	<u>2 005</u>

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite en faveur de PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger de PK S.E.C., sous réserve de conformité avec les obligations contractuelles et les lois applicables, qu'elle verse des distributions d'un montant suffisant à ses commanditaires pour permettre à PTKP de s'acquitter de son obligation de paiement de l'impôt sur le résultat fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution à des fins fiscales de chaque exercice.

Le 28 février 2015, PTKP a reçu une distribution à des fins fiscales de 1,2 M\$ de PK S.E.C. visant à régler ses obligations d'impôt fédéral et provincial pour l'exercice 2014.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales définies dans la convention de société en commandite, PTKP a reçu de PK S.E.C. une avance de 1,1 M\$ destinée au paiement des acomptes provisionnels mensuels. L'avance ne porte pas intérêt, est sans recours et a été contrebalancée partiellement par la quote-part des distributions à des fins fiscales de 0,4 M\$ revenant à PTKP et versée par PK S.E.C. le 26 février 2016. L'excédent de l'avance sur la quote-part de PTKP des distributions à des fins fiscales de 0,7 M\$ est remboursable à PK S.E.C. par PTKP le 31 mars 2017.

7. Dividendes

Le 15 janvier 2015, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 11 863 actions ordinaires de la société (15 244 au 15 janvier 2014) au prix de 16,46 \$. Le produit a servi à l'acquisition de parts additionnelles de PK S.E.C.

Le 15 avril 2015, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, ce qui a donné lieu à l'émission de 24 933 actions ordinaires de la société (20 712 au 15 avril 2014) au prix de 15,56 \$.

Le 15 juillet 2015, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 27 575 actions ordinaires de la société (19 844 au 15 juillet 2014) au prix de 14,31 \$.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le 15 octobre 2015, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 32 239 actions ordinaires (13 205 au 15 octobre 2014) au prix de 12,44 \$.

Le 15 janvier 2016, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 41 671 actions ordinaires au prix de 10,29 \$.

Après le 31 décembre 2015, la société a déclaré à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire devant être versé le 15 avril 2016.

Le 15 avril 2015, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à PTKP, déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour la période de 39 semaines close le 31 décembre 2015, les distributions réinvesties par PTKP dans le cadre du RRD ont totalisé 1,2 M\$.

Le RRD et le réinvestissement par Kruger des distributions reçues de PK S.E.C. dans des parts de cette dernière ont généré un profit de dilution de 0,07 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (0,1 M\$ en 2014).

8. Produit (charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente le produit (la charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global :

	2015	2014
	\$	\$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	1 164	(4 269)
Produit (charge) d'impôt	(151)	577
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	<u>1 013</u>	<u>(3 692)</u>
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(438)	(576)
Produit d'impôt	171	225
Déduction faite du produit d'impôt	<u>(267)</u>	<u>(351)</u>
Éléments pouvant être classés ultérieurement en résultat net :		
Placement disponible à la vente	33	2
Charge d'impôt	(4)	-
Déduction faite de la charge d'impôt	<u>29</u>	<u>2</u>
Écart de conversion	11 751	5 150
Charge d'impôt	(1 528)	(669)
Déduction faite de la charge d'impôt	<u>10 223</u>	<u>4 481</u>

9. Dépendance économique

La société a une dépendance économique envers la société en commandite.